

Véhicules autonomes — faits nouveaux

23 février 2018

Bien qu'il y ait des obstacles à franchir sur le plan de la technologie, de la sécurité et de la réglementation avant que les voitures autonomes soient accessibles au consommateur moyen, la technologie et les véhicules sont déjà bel et bien présents. À Toronto, par exemple, Uber fait l'essai de véhicules sans conducteur sur la voie publique, tandis qu'à Ann Arbor, au Michigan, Domino's livre ses pizzas en voiture autonome, signes que dans un avenir rapproché, voire immédiat, cette technologie aura assurément un impact sur notre quotidien.

Depuis la publication en 2016 de notre livre blanc, [Les véhicules autonomes : une véritable révolution](#), nous avons vu s'opérer des changements majeurs en matière de technologie et d'adoption de véhicules autonomes, changements portés par des initiatives publiques et privées.

En voici quelques-unes :

Initiatives réglementaires transfrontalières : Transports Canada et le Department of Transportation des États-Unis ont annoncé qu'ils coordonneront leurs efforts en matière de technologies véhicules à véhicules (V2V) et véhicules à infrastructures (V2I)¹. Cela comprendra la planification et l'établissement conjoints de priorités, des projets de recherche collaboratifs, de l'échange d'informations pour soutenir les analyses ainsi que le développement d'architectures et de normes. Par ailleurs, en juillet 2017, une Cadillac ATS et une Chrysler 300 sont devenues les premières voitures autonomes à traverser la frontière. Le voyage s'est terminé à Traverse City, au Michigan, avec la signature d'un nouvel accord entre cet État et l'Ontario visant à poursuivre la collaboration pour les essais, le développement et la commercialisation de technologies de véhicules autonomes et connectés².

Le Comité sénatorial des transports et des communications appelle à la mise en place d'une stratégie nationale sur les véhicules autonomes : Le lundi 29 janvier 2018, le Comité sénatorial permanent des transports et des communications a rendu son rapport sur les questions d'ordre technique et réglementaire liées à l'arrivée des véhicules autonomes et connectés, [Paver la voie : Technologie et le futur du véhicule automatisé](#). Le message principal que l'on en retient est que « **le Canada n'est pas prêt à affronter l'évolution fulgurante des transports** ». La première partie du rapport fait état des avantages et problèmes potentiels des véhicules autonomes (VA) et des véhicules connectés (VC), tandis que la deuxième

présente des recommandations approfondies, dont la création d'une entité conjointe chargée de la politique afin de coordonner les mesures prises par le gouvernement fédéral en vue de la mise en œuvre d'une stratégie nationale. BLG est fier d'avoir participé au processus de consultation du Comité auprès des acteurs du secteur. Nous espérons que ce rapport constituera une avancée importante dans l'élaboration d'une politique fédérale et l'arrivée des VA sur les routes canadiennes.

Augmentation des investissements fédéraux dans la réglementation : Selon le budget fédéral 2017, Transports Canada recevra 76,7 M\$ sur cinq ans pour la mise à jour des règlements, des certifications et des normes en matière de transports, notamment par l'élaboration de règlements visant à « assurer l'adoption sécuritaire des véhicules connectés et autonomes et des véhicules aériens sans pilote »³.

Ajout de règlements provinciaux : L'Ontario est devenue la première province canadienne à adopter un règlement portant sur l'utilisation de véhicules autonomes sur la voie publique⁴. En date du 31 juillet 2017, l'Ontario compte six participants à son Programme pilote de mise à l'essai des véhicules automatisés : l'Université de Waterloo, The Erwin Hymer Group, BlackBerry QNX, Continental, X-Matik Inc. et Magna.⁵

Collaboration entre le gouvernement provincial et l'industrie : Le 8 novembre 2017, le gouvernement de l'Ontario a lancé le Réseau d'innovation pour les véhicules autonomes (RIVA), dans lequel il investira 80 millions de dollars sur cinq ans⁶. Situé à Stratford, le RIVA comprendra une zone pilote où les chercheurs pourront mettre à l'essai des véhicules autonomes dans diverses conditions de circulation courantes.

Transformation des services municipaux essentiels : En mai 2017, Uber s'est associée à la ville d'Innisfil, en Ontario, formant ainsi le premier partenariat au Canada entre un service de covoiturage et un système de transport en commun⁷. Avec l'arrivée des véhicules autonomes, il y a fort à parier que d'autres villes adopteront ce type de transport collectif.

Innovations et initiatives vertes : Le 16 novembre 2017, la Ville d'Ottawa a annoncé qu'elle s'était associée à Transports Canada et au ministère des Transports de l'Ontario pour mener à bien le projet pilote d'écoconduite assistée de véhicules commerciaux⁸. D'une durée d'un an, ce projet a cours sur un tronçon de six kilomètres, lequel est doté de douze feux de circulation reliés qui communiquent avec les véhicules connectés pour indiquer au conducteur quand le feu changera de couleur. Celui-ci pourra ainsi déterminer la vitesse optimale pour réduire sa consommation d'essence et les émissions et éviter de devoir freiner brusquement.

Des chemins de fer plus sécuritaires : Le Conseil national de la sécurité des transports des États-Unis a avancé que la mise en place de technologies autonomes, comme une technologie de prévention des accidents, aurait pu permettre d'éviter certains déraillements survenus récemment⁹. Le Positive Train Control, un système de pointe de contrôle des trains, peut par exemple empêcher les collisions entre trains, les déraillements attribuables à la vitesse excessive, les incursions dans des zones de travail établies et l'emprunt d'une mauvaise voie en raison d'un aiguillage mal placé.

Accélération du rythme de l'innovation et du développement dans l'industrie : Plusieurs développeurs canadiens mettent à profit les technologies de conduite

automatisée pour créer des produits pouvant être installés dans n'importe quel véhicule afin de le rendre autonome. Par exemple, X-Matik, une entreprise en démarrage de Toronto, a récemment dévoilé son système LaneCruise qui, grâce à des caméras et à des actionneurs, peut transformer n'importe quelle voiture en véhicule autonome de niveau 2 ou 3 pour moins de 3 000 \$¹⁰. Magna a quant à elle dévoilé sa plateforme de conduite automatique MAX4, qui peut être intégrée à n'importe quel véhicule et lui donner une automatisation de niveau 4, autant en ville que sur l'autoroute¹¹.

Transformation de l'industrie du transport routier : À la fin de l'année dernière, Tesla a dévoilé son premier semi-remorque semi-autonome, qui promet d'être plus efficace, sécuritaire et performant que les véhicules traditionnels¹². Le Semi est doté du pilotage automatique, le système avancé d'assistance de conduite que l'on trouve dans les voitures électriques du constructeur. Utilisant capteurs, caméras, radar et logiciel, ce système propose plusieurs caractéristiques d'assistance à la conduite de pointe. Combinées, elles permettent au véhicule d'être ce qu'il convient de qualifier de « semi-autonome ».

Détection des navires par IA : La navigation automatisée est sur le point de bouleverser l'industrie maritime. Rolls-Royce a fait équipe avec Google afin d'utiliser le Cloud Machine Learning Engine de cette dernière pour configurer son propre système de classification des objets par intelligence artificielle. Ce système permettra aux navires de détecter et de suivre des objets à la surface, par exemple d'autres bateaux, assurant ainsi une navigation plus sécuritaire et une amélioration des opérations de transport maritime¹³.

Avancée des véhicules aériens sans pilote : L'utilisation de véhicules aériens sans pilote (UAV) et de drones a explosé au cours des dernières années. L'accessibilité croissante des processeurs graphiques et des technologies d'intelligence artificielle a permis de développer les systèmes de détection de ces appareils pour qu'ils puissent évaluer leur environnement et y réagir sans l'aide d'un pilote. Grâce à cette technologie, les opérateurs d'UAV peuvent capter des données plus fiables et uniformes. Ces avancées comportent toutefois des risques. En effet, certains craignent que les pas de géant franchis dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la robotique mènent à une course aux armements¹⁴.

Nul doute, la croissance fulgurante des technologies de véhicules autonomes bouleversera bien des industries. Fabrication, technologies, transports, logistique, assurance, santé, urbanisme, infrastructures, énergie, hôtellerie : tous ces secteurs seront touchés, tant sur le plan économique qu'opérationnel. Si ces changements auront de nombreuses retombées positives, ils poseront également d'énormes défis juridiques et réglementaires.

À l'aube de la démocratisation de la technologie, nous espérons que le Sur le radar vous permettra de mieux apprécier la mesure dans laquelle ces derniers sont en train de révolutionner les transports et d'aborder de front les enjeux qui touchent votre secteur.

Par

[Robert L. Love](#)

Services

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

Bureaux BLG

Calgary

Centennial Place, East Tower
520 3rd Avenue S.W.
Calgary, AB, Canada
T2P 0R3

T 403.232.9500
F 403.266.1395

Ottawa

World Exchange Plaza
100 Queen Street
Ottawa, ON, Canada
K1P 1J9

T 613.237.5160
F 613.230.8842

Vancouver

1200 Waterfront Centre
200 Burrard Street
Vancouver, BC, Canada
V7X 1T2

T 604.687.5744
F 604.687.1415

Montréal

1000, rue De La Gauchetière Ouest
Suite 900
Montréal, QC, Canada
H3B 5H4

T 514.954.2555
F 514.879.9015

Toronto

Bay Adelaide Centre, East Tower
22 Adelaide Street West
Toronto, ON, Canada
M5H 4E3

T 416.367.6000
F 416.367.6749

Les présents renseignements sont de nature générale et ne sauraient constituer un avis juridique, ni un énoncé complet de la législation pertinente, ni un avis sur un quelconque sujet. Personne ne devrait agir ou s'abstenir d'agir sur la foi de ceux-ci sans procéder à un examen approfondi du droit après avoir sopesé les faits d'une situation précise. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller juridique si vous avez des questions ou des préoccupations particulières. BLG ne garantit aucunement que la teneur de cette publication est exacte, à jour ou complète. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sans l'autorisation écrite de Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. Si BLG vous a envoyé cette publication et que vous ne souhaitez plus la recevoir, vous pouvez demander à faire supprimer vos coordonnées de nos listes d'envoi en communiquant avec nous par courriel à desabonnement@blg.com ou en modifiant vos préférences d'abonnement dans blg.com/fr/about-us/subscribe. Si vous pensez avoir reçu le présent message par erreur, veuillez nous écrire à communications@blg.com. Pour consulter la politique de confidentialité de BLG relativement aux publications, rendez-vous sur blg.com/fr/ProtectionDesRenseignementsPersonnels.